

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Relatif à l'exercice clôturé au 31 décembre 2024.

En notre qualité d'administrateurs de la coopérative Émissions Zéro, nous avons l'honneur de faire rapport à l'Assemblée générale ordinaire des coopérateurs d'EZ du 17 mai 2025 à la Salle Okavango, Rue Nanon, 98 à 5000 Namur (Mundo-N), sur la gestion d'EZ au cours de l'exercice social écoulé clôturé le 31 décembre 2024.

Commentaires sur les comptes annuels d'EZ (art. 3:6 du CSA)

Les comptes annuels d'EZ relatifs à l'exercice clôturé le 31 décembre 2024 ont été établis dans le respect des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels telles qu'applicables en Belgique et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats d'EZ, compte tenu du référentiel comptable utilisé et des exigences légales applicables.

Pour l'établissement de ces comptes annuels, le conseil d'administration a appliqué les mêmes règles d'évaluation que celles retenues pour l'établissement des comptes annuels des exercices antérieurs.

Les principaux postes des comptes annuels d'EZ sur lesquels nous attirons votre attention sont les suivants :

1. Compte de résultats

Le résultat d'exploitation fait apparaître, un bénéfice de 303.860,46 € :

- Le chiffre d'affaires réalisé sur cet exercice, s'élève à 177.272,08 € comprenant principalement : les prestations de gestion d'Ochain Energie et de l'éolienne citoyenne de Fauvillers, les redevances et certificats verts des panneaux photovoltaïques d'Entra, de Courcelles et de Sparkoh, la redevance de la chaudière biomasse Rièzes et Sart.

Les charges d'exploitation de 435.001,72 € comprennent :

- o Les frais de fonctionnement pour 274.953,44 €,
- o Les rémunérations d'employés pour 39.129,44€,

- L'amortissement du programme de gestion des coopérateurs Addme, des installations photovoltaïques d'ENTRA, de Courcelles, de Sparkoh et ainsi que que la chaudière biomasse à Rièzes et Sart pour 118.205,06 €,
- Les autres charges d'exploitation et les charges d'exploitation non récurrentes pour 2.713,78 € ;

Le **résultat financier** affiche un solde positif de 562.097,14 €.

Le **résultat courant avant impôts** fait ainsi apparaître, un bénéfice de 304.367,50 €

Résultat exceptionnel : il n'y a pas de produits et de charges exceptionnels.

Les régularisations d'impôts et le précompte mobilier sur les obligations s'élèvent à 507,04 €.

Le bénéfice net de l'exercice est de 303.860,46 €, ajouté au bénéfice reporté de l'exercice précédent de 319.191,11 € donne un bénéfice à affecter de 623.051,57 €. Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de voter pour un dividende de 3% au prorata temporis de l'année 2024.

Dès lors en fonction de la décision, l'affectation s'effectuera comme suit :

Dividendes à 3%	
Bénéfice cumulé	623.051,57
Prélèvements sur fonds spécifique	-118.025,82
Dividendes n %	-185.834,64
Résultat à reporter	319.191,11

2. Bilan

Le **total du bilan** s'élève à 8.557.148,35 € au 31 décembre 2024, contre 7.679.501,66 € au 31 décembre 2023.

Cette augmentation de 877.646,69 € s'explique **notamment** comme suit :

- Une augmentation des immobilisations financières de 363.364,00 €. Principalement dû à la participation au projet Notre énergie et l'augmentation de capital de SeaCoop. La trésorerie augmente de 512.466,19 € grâce aux prêts de MHP et de Cociter.

Les créances long terme diminuent car Energ'lttre, Monceau-hydro, SPS, Monceau Hydro, Bois d'Armelle et Lacplume effectuerons des remboursements au plus tard dans l'année 2025.

- Une augmentation des actifs circulants de 422.627,89 € correspondant à une augmentation de la trésorerie de 512.466,19 €, une diminution des créances et le montant des dividendes et des intérêts perçus à régulariser durant l'année 2024 augmente de 127.118,62 € et ce principalement à cause des intérêts MBH non versés à ce jour.

Compensée au passif par :

- Une augmentation des capitaux propres de 290.925,82 €,
- Une diminution de 91.132,28 € des dettes à long terme et une augmentation des dettes à court terme de 677.853,15 €.

Evolution des affaires d'EZ (art. 3 :6 du CSA.)

3. *Faits marquants de l'exercice écoulé*

Le Conseil d'administration signale que les événements marquants suivants sont survenus durant l'exercice écoulé : une levée de fonds pour le projet d'ombrière solaire à Sparkoh et l'investissement dans le projet SeaCoop.

Des dividendes de MHP de 349.650,00 €, d'HOSe 35.000 € et d'Ochain Energie 31.500,00 €.

La poursuite de la professionnalisation de certaines fonctions au sein de la coopérative et l'embauche d'un chargé de mobilisation et de communication.

1. *Les administrateurs :*

Composition actuelle :

- SCHWARZBAUM Gaëtan
- GILLON Xavier
- MAHIAT Michel
- STAMATOUKOS Dimitris
- KISIEL Alain
- GOSSIAUX Lucas

Description des principaux risques et incertitudes auxquels EZ est confrontée

Risques opérationnels

Emissions Zéro détient des sociétés de production, le risque est global sur toutes les activités d'EZ. Il y a un risque de non-retour sur investissement, de pertes et de dévaluation de la part, en cas de dévaluation des sociétés dans lesquels EZ a investi.

Il y a des risques sur les opérations sur toutes les unités de production directes et également sur les filiales. Ces risques peuvent être liés aux développements, à la production, à la distribution, aux ventes, aux infrastructures, aux permis, ...

Cela inclut les risques suivants :

- retard dans les délais de livraison, retard dans la réalisation technique des installations de production d'électricité, interruption du chantier par des événements extérieurs non-prévisibles, tout cela entraînant un retard au démarrage des opérations et donc à la génération d'un chiffre d'affaires pour le projet en cours de développement.
- aléas climatiques entraînant une chute de la production d'électricité (par exemple: absence de vent, sécheresse) durant de nombreux mois.
- le changement de politique en matière d'octroi des certificats verts qui représentent une part non-négligeable dans la rentabilité des entreprises liées à EZ et par conséquent d'EZ.

Risques liés à l'évolution du marché et à la concurrence existante sur le marché concerné

A priori, EZ n'est exposée à aucun risque ou incertitude liés à la concurrence.
Par contre, à travers ses filiales ou les entreprises liées, EZ est exposée aux risques et à l'incertitude du marché de la vente de l'électricité.

Indicateurs-clés de performance de nature financière et non financière

Le conseil d'administration signale qu'à sa meilleure connaissance, il n'existe aucun indicateur clé de performance de nature financière ou non-financière, qui donnerait un éclairage sur l'évolution des affaires, des résultats ou de la situation d'EZ différent de celui reflété dans les comptes annuels et les commentaires qui s'y rattachent, notamment stipulés dans le présent rapport.

Evénements marquants survenus après la clôture de l'exercice

Aucun évènement marquant n'est survenu après la clôture de l'exercice.

* * * * *

Le conseil d'administration vous demande de bien vouloir accorder la décharge à chaque administrateur d'EZ pour l'exercice de sa fonction au cours de l'exercice écoulé, eu égard notamment aux différents éléments repris dans le présent rapport.

Fait à Namur, le 28 avril 2025

Pour le Conseil d'administration,

Michel MAHIAT
Administrateur

Lucas GOSSIAUX
Administrateur

Gaëtan SCHWARZBAUM
Président